

## **1. PREAMBULE : UN RETOUR OBLIGATOIRE ET GENERAL A L'ECOLE**

Chères familles,

Je souhaite personnellement remercier mes collègues, nos élèves, leurs familles et tous les partenaires de la communauté éducative pour la sérénité avec laquelle nous avons pu mettre en œuvre ce retour à l'école qui posait tant de questions. La progressivité de ce retour a tenu le coup et l'accompagnement par des animateurs, financé par l'état et mis en œuvre par la municipalité, a montré son intérêt pour notre école qui a pleinement profité du dispositif 2S2C.

Après vous avoir accompagnés avec toute notre énergie (si, si, n'écoutez pas trop les médias, croyez votre propre expérience), tout le groupe scolaire de Lattre (personnel éducatif, personnel périscolaire, personnel d'entretien) s'est investi, en présentiel comme en distanciel, pour vous permettre d'assumer pleinement vos choix familiaux. Bien que stricte, notre mise en œuvre a cherché à respecter vos difficultés et nous avons répondu dans les délais les plus brefs (j'espère) à vos interrogations.

Dans la continuité des multiples options de rentrée : 14 mai (30 élèves), du 25 mai (86 élèves)... du 2 juin (145 élèves) ..., voici venu le moment de l'*offre surprise estivale du 22 juin* (252 élèves) ! C'est donc l'occasion de vous proposer ... ou plutôt de vous imposer un retour à plein temps à l'école. Ce retour ne rime pas avec un laisser aller général. Les groupes classes en élémentaire resteront divisés en deux car nous continuerons de bénéficier des animateurs 2S2C. En maternelle, les enfants retrouveront leur groupe classe complet, sans 2S2C, avec des règles de distanciation et d'utilisation du matériel moins stricte. Nous continuerons à assurer le non brassage des groupes par des arrivées décalées à l'école, des passages aux sanitaires et en récréation à des créneaux distincts.

Dès lundi, les 252 élèves du groupe scolaire de Lattre sont donc attendus sur place pour vivre ensemble la fin de cette année scolaire si particulière. Cette nouvelle montée d'effectifs demandera d'autant plus de patience et de maîtrise. Je sais que vous serez les premiers alliés de la réussite de cette exigence.

Monsieur Geus, Directeur du Groupe Scolaire de Lattre de Tassigny

## **2. COMMUNICATION, INFORMATION, FORMATION**

Au-delà de ce protocole (confirme à la mise à jour du 22 juin 2019), le règlement intérieur de l'école reste la référence réglementaire.

Les nouveaux entrants devouvent avec leur groupe les règles particulières de circulation et d'emploi du temps. Privilégiez le contact avec l'enseignant. Le directeur est joignable : [ce.0594553d@ac-lille.fr](mailto:ce.0594553d@ac-lille.fr) / 07 66 50 10 97.

## **3. ENTREE ET SORTIE DE L'ECOLE**

Trois entrées avec des zones d'attente marquées au sol sont aménagées pour les groupes. Les parents de maternelle n'entrent plus dans l'école.

L'enseignant, ou éventuellement l'animateur ou l'ATSEM, accueillent leur groupe à l'entrée de l'école. Dès le groupe rassemblé, il commence son déplacement vers les sanitaires, puis vers sa classe.

Il n'y a pas de tolérance pour les retards (99 % des parents respectent heureusement cette règle depuis le 14 mai). A partir du moment où le groupe a commencé son déplacement, l'enfant pourra ne pas être accueilli. Le parent devra immédiatement libérer l'accès pour l'accueil des enfants du créneau suivant.

Les arrivées et sorties de l'école en dehors de ces horaires sont limitées au maximum et sous la responsabilité de chaque enseignant qui en informe le directeur.

Arrivée	Sortie du midi	Retour du midi	Départ
<b>Grande grille</b>			
8h20 : Isabelle	11h20 : Isabelle	13h20 : Isabelle	16h20 : Isabelle
8h30 : Melinda (Eulalie)	11h30 : Melinda (Eulalie)	13h30 : Melinda (Eulalie)	16h30 : Melinda (Eulalie)
8h40 : Karine	11h40 : Karine	13h40 : Karine	16h40 : Karine
<b>Petite Grille</b>			
8h20 : Blondiau	11h20 : Blondiau	13h20 : Blondiau	16h20 : Blondiau
8h30 : Obajtek	11h30 : Obajtek	13h30 : Obajtek	16h30 : Obajtek
8h40 : Geus	11h40 : Geus	13h40 : Geus	16h40 : Geus
<b>Grille de la maison du Portugal (en bas du bâtiment de l'élémentaire)</b>			
8h20 : Delvarre	11h20 : Delvarre	13h20 : Delvarre	16h20 : Delvarre
8h30 : Guiffard	11h30 : Guiffard	13h30 : Guiffard	16h30 : Guiffard
8h40 : Rodriguez	11h40 : Rodriguez	13h40 : Rodriguez	16h40 : Rodriguez

Le matin (dès 7h15) et le soir (jusque 18h30), le service de garderie est échelonné : les familles restent à la petite grille. Le service périscolaire est assuré par la municipalité avec les mêmes responsables sur site que d'habitude.

#### 4. PRINCIPES GENERAUX

<b>Ne pas venir malade</b>	En cas de symptômes de maladie (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...), tout adulte ou enfant doit éviter de venir à l'école: <b>tous les matins, à la maison, il faut vérifier à la maison la température (pas plus de 37,8°).</b>
<b>Maintenir une distance</b>	Des marquages au sol rappellent à tous les règles de circulation et de distance nécessaire entre chacun. En récréation et en extérieur, la distance stricte d'1m n'est plus demandée même s'il est toujours préférable de limiter les contacts. En classe, une distance d'1m entre les enfants est recherchée au maximum. Les règles de circulation évitent les contacts directs.
<b>Limiter le brassage des groupes</b>	Des lieux et horaires pour l'entrée et la sortie de l'école, la division des classes en deux groupes fixes (avec les 2S2C), le passage aux sanitaires, les récréations et la restauration assurent que les groupes ne se croisent pas pour permettre de retracer la diffusion possible de tout cas de COVID.
<b>Aérer, nettoyer et désinfecter</b>	Les locaux sont régulièrement aérés. Un protocole municipal précise les modalités de nettoyage et désinfection, réalisés au moins une fois par jour.

## 5. GESTES BARRIERE

<b>Se laver les mains</b>	<p>Les enfants lavent leurs mains pendant 30 secondes puis les sèchent avec du papier. Au besoin, les adultes ont accès à la solution hydro-alcoolique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'arrivée et au départ de l'école</li> <li>- après un éternuement</li> <li>- avant/après le passage aux toilettes</li> <li>- avant et après la restauration</li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>(en l'absence de point d'eau dans la classe, l'adulte aura du gel qui pourra être utilisé)</i></p>
<b>Eviter les contacts physiques</b>	Dans tous les moments de la journée, <u>enfants comme adultes évitent</u> les contacts physiques, même par jeu ou politesse.
<b>Tousser dans son coude</b>	Il est indispensable que <u>les familles rappellent</u> à leurs enfants l'importance de tousser dans son coude pour éviter les points de contact.
<b>Utiliser des mouchoirs jetables</b>	Les enfants viennent avec des <u>mouchoirs jetables</u> , en complément de ceux que l'école aurait à disposition. Ils sont jetés après utilisation.
<b>Porter un masque</b>	Les <u>adultes portent</u> un masque dans l'école, sauf en classe avec distance d'1m. Ce n'est <u>pas recommandé</u> pour les enfants d' <u>élémentaire</u> et <u>interdit</u> pour ceux de <u>maternelle</u> .
<b>Rappel des gestes</b>	Avant, en arrivant, pendant l'école, il est essentiel de <u>rappeler ces gestes</u> .

## 6. LA CAPACITE D'ACCUEIL ET LA CLASSE

Avec le retour général à l'école, il est inévitable que des groupes montent à 15 élèves. Tout est mis en œuvre pour assurer la distance préconisée, mais elle dépend nécessairement de la taille des classes, de leur encombrement et du mobilier utilisé. La réalité de cette mise en œuvre dépend donc de chaque classe.

La mise en œuvre progressive de l'accueil a permis d'habituer les élèves déjà revenus au respect des règles de distanciation. Nous espérons pouvoir nous appuyer sur cette expérience pour que les nouveaux venu s'adaptent rapidement.

Toutes les classes d'élémentaire sont divisées en deux sur un rythme de mi-temps avec leur enseignant et mi-temps avec un animateur municipal, dans la cadre du dispositif 2S2C – *Sport-Santé-Culture-Civisme*. Les enseignants et les animateurs ont pris l'habitude de fonctionner ensemble. Ils sont dans des classes rapprochées afin de pouvoir échanger sur le travail et les activités des enfants.

Dans les classes, les règles sont propres à chaque enseignant. Il les présente aux enfants qui doivent s'y conformer. Ces règles permettent d'assurer le maintien des gestes barrière, dont la distanciation. L'animateur 2S2C est informé du fonctionnement de l'enseignant.

Le retour général à l'école marque la fin du distanciel. Dans la classe, le matériel peut être partagé mais il ne doit pas transiter entre les groupes. Il doit être identifié pour être désinfecté ou écarté pendant 12h.

## **7. CIRCULATION, SANITAIRES ET RECRATIONS**

Devant l'école et dans toute l'école, un tracé au sol guide les élèves pour éviter qu'ils ne se croisent. Les arrivées, les déplacements et les départs échelonnés des groupes dans l'école doivent permettre d'éviter que les groupes ne se croisent. Cette vigilance doit permettre à la fois d'éviter des contagions entre les groupes, mais aussi de retracer la diffusion d'une contagion si elle avait lieu.

Le passage régulier par les sanitaires constitue un des axes principaux de protection et ce, tout au long de la journée. Dans chaque bâtiment, nous avons deux zones de sanitaires. Les enfants peuvent accéder aux sanitaires sans distanciation d'1m. L'augmentation du nombre d'enfant rendra ces temps de passage aux sanitaires forcément plus longs. Les axes de circulation tracés au sol, la répartition des zones entre les classes et un planning des passages évitent aux élèves de se croiser.

Plusieurs espaces de récréations distants ont été identifiés pour permettre un temps de repos en extérieur, limitant les croisements des groupes et préservant la distance entre les élèves. Dans la cour, la règle de distanciation est moins stricte.

Plusieurs créneaux sont également prévus : les élèves sortent un par un de la classe et se rangent à distance grâce aux repères au sol. Ils passent aux sanitaires (cf Les sanitaires). En cas de pluie, les élèves reviennent à leur place en classe après le passage aux sanitaires.

## **8. LE NETTOYAGE, LA RESTAURATION ET LE PERISCOLAIRE**

Les règles d'inscription en cantine sont les mêmes que d'habitude. La restauration a lieu sur place par le fournisseur habituel API avec un repas viande/sans viande selon les choix connus en mairie.

Les animateurs municipaux viennent chercher les enfants et les ramènent directement dans la classe. Les règles de circulation sont les mêmes et les créneaux de restauration respectent dans la mesure du possible les âges et l'ordre d'arrivée à l'école.

La salle de restauration a été réaménagée pour respecter la distanciation : 30 places en élémentaire élémentaires (15 et 15) et 15 places en maternelle. Les services pourront dans ce contexte sortir des heures habituelles. Les animateurs assurent un service à table en évitant les points de contacts.

*Un protocole municipal spécifique précise les modalités de nettoyage, de restauration et d'animation.*

## **9. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID**

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre.

### **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un adulte ou un élève**

- En cas de doute sur la procédure, contacter le docteur Duthilly (...)
- Respect absolu des gestes barrière et isolement en tisanerie de la personne avec un masque adapté
- Laisser l'adulte repartir ou demander à la famille de reprendre l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Rappel de la procédure aux adultes : éviter les contacts, voir le médecin traitant qui décide du test, tenir l'école informée
- Nettoyage approfondi de la pièce d'isolement après un temps de latence de quelques heures.
- Retour en classe après avis du médecin traitant, de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'EN.

### **En cas de test positif**

- Informer les services académiques pour rapprochement avec les autorités sanitaires et la collectivité
- Les autorités sanitaires peuvent accompagner la famille dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée (possibilité de faire appel à la médecine de prévention).
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et d'éviction seront définies par les autorités sanitaires et les autorités académiques (possibilité de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école)
- Nettoyage et désinfection des locaux et objets potentiellement touchés dans les 48 heures précédant l'isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade par le biais des enseignants de l'école qui sont depuis le début du confinement en contact réguliers avec les familles.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.